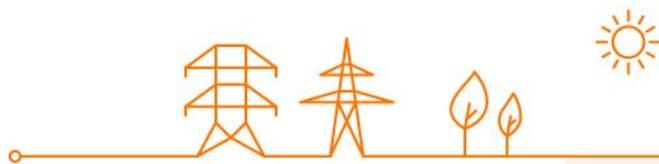


Politique de financement d'Elia Transmission Belgium SA au sein de la structure d'Elia Group



La présente politique de financement (la « politique de financement ») expose les fondements des activités de financement d'Elia Transmission Belgium SA (« ETB »).

La politique de financement reflète le rôle spécifique d'ETB au sein d'Elia Group (« Elia Group ») en tant que gestionnaire de réseau de transport (« GRT ») national et régional/local désigné pour le réseau d'électricité à haute et très haute tension en Belgique. Elle traduit également la modification de fonction d'Elia Group SA (anciennement GRT, auparavant baptisé Elia System Operator SA) qui agit désormais comme une société de holding et est propriétaire d'ETB et d'Eurogrid International (« Eurogrid »).

La présente politique de financement repose sur le principe qu'Elia Group a un intérêt clair à établir une politique de financement spécifique à ETB (qui détient les activités régulées en Belgique) et à la garder séparée d'Elia Group, qui détient également les activités non régulées et les activités régulées en dehors de la Belgique.

Elle a été approuvée par les conseils d'administration d'ETB et d'Elia Group.

Séparation juridique et financière d'ETB et Elia Group

Suite à la réorganisation interne d'Elia Group menée à bien en décembre 2019, ETB a été désignée GRT national et régional/local pour le réseau d'électricité à haute et très haute tension en Belgique.

Dans le cadre de cette réorganisation, Elia Group a transféré la dette liée aux activités régulées (en particulier les séries de billets en circulation émis par Elia System Operator SA dans le cadre de son programme EMTN) à ETB. De cette manière, Elia Group sépare juridiquement et financièrement les activités régulées en Belgique d'ETB des activités non régulées et des activités régulées en dehors de la Belgique détenues par Elia Group (notamment via Eurogrid International).

Fondements de la politique de financement

La politique de financement repose sur les fondements suivants :

- Les activités de financement d'ETB, d'une part, et d'Elia Group, d'autre part, resteront séparées, y compris toute la documentation relative aux obligations et aux emprunts.
- L'entière responsabilité de la dette financière d'ETB est et restera exclusivement assumée par ETB.
- ETB ne soutient pas et ne soutiendra pas les activités de financement d'Elia Group, par exemple en fournissant des garanties ou en offrant des actifs en garantie.

- ETB finance ses propres obligations avec ses propres ressources, et ne dépend pas d'Elia Group pour satisfaire à ces obligations.
- Il n'existe aucun accord de mise en commun de trésorerie entre ETB et Elia Group, et il n'y a aucune intention d'en mettre un en place à l'avenir.
- ETB et Elia Group conservent leurs propres régimes de pensions et de salaires dans les deux pays. Aucun régime de pensions ou de salaires commun ne sera instauré.
- ETB définit et applique sa stratégie de financement suivant ses propres processus de gouvernance.
- Elia Group n'agira pas contre l'intérêt d'ETB en intervenant pour son propre bénéfice dans des contrats de dette futurs ou existants d'ETB, par exemple sur les conditions concernant le remboursement de la dette.
- ETB et Elia Group n'ont pas de groupe bancaire commun, et chaque entité sélectionne ses propres banques. Le but est de générer un environnement compétitif entre les banques, de limiter la dépendance du Groupe à une seule banque et de limiter les risques découlant de modifications des structures des banques et/ou de leurs politiques commerciales. Toutefois, il n'est pas exclu, pour des raisons de procédures ou de synergies, d'utiliser la ou les mêmes institutions bancaires.

Ces fondements confirment qu'ETB est isolée d'Elia Group dans sa politique de financement. Ceci est également confirmé par les éléments suivants :

- ETB a été délibérément créée en tant que filiale autonome d'Elia en décembre 2019 ;
- ETB dispose de ses propres facilités bancaires engagées et de son propre programme de billets de trésorerie (créé en avril 2020), et est occupée à mettre sur pied son propre programme EMTN ;
- ETB financera ses propres activités et celles de ses filiales en émettant une dette autonome, indépendamment des activités de financement d'Elia.

Par conséquent, ETB finance ses propres activités et celles de ses filiales, et continuera à les financer par l'émission d'une dette autonome, indépendamment des activités de financement d'Elia Group.

Politique financière

Une notation financière de qualité (« Investment Grade ») est clé pour financer les activités d'investissement ainsi que d'assurer un accès permanent au marché des capitaux avec des conditions d'accès favorables. Elia Group et ses actionnaires entendent soutenir la solvabilité et la flexibilité financière d'ETB car il s'agit de facteurs essentiels pour toutes les activités de financement. ETB vise une notation « BBB+ » par Standard & Poor's pour la période régulatoire actuelle, à condition que le cadre réglementaire et la méthodologie de notation appliquée par l'agence de notation restent stables. Les activités de financement seront menées en tenant compte de toutes les exigences de la méthodologie de l'agence afin de maintenir cette notation de crédit.

Politique de dividende

Comme il s'agit d'un indicateur important de l'approche de gestion prudente à l'égard d'ETB, Elia Group convient que la politique de dividende devra soutenir la solidité financière et le niveau de notation visé de « BBB+ » chez ETB.

Au vu de ce qui précède,

- les dividendes à payer ne dépasseront pas un taux de versement moyen d'environ 60 % des résultats annuels d'ETB pour la période réglementaire 2020-2023 ;

Cette politique de dividende sera appliquée parallèlement à d'autres outils pour préserver la force du bilan et maintenir la solvabilité d'ETB.

